

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le 29/03/24 

ID : 059-255902827-20240327-DEL01\_2024-DE



Imagignons ensemble les mobilités de demain !

4 Avenue de la Gare  
CS 10159  
59605 MAUBEUGE Cedex

## Syndicat Mixte Sambre Mobilités

### Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

<p>Séance du : <b>27 mars 2024</b> Lieu de réunion : <b>salle du bâtiment Ecopôle lieu-dit « Les Prés du Saussoir » à Maubeuge.</b> Convocation : <b>20 mars 2024</b> Affichage ordre du jour : <b>20 mars 2024</b> Délibération : <b>n°01/2024 Réfs : BC/SP/CW</b> Objet : <b>démission de Bernard Bondue et installation de Stéphane DUFOUR en qualité de nouveau délégué syndical.</b></p>	<p>Nombre de délégués en exercice : <b>28</b> Nombre de délégués présents : <b>17</b> Nombre de votants : <b>20 dont 3 pouvoirs</b></p>
---	---

Le Comité Syndical s'est réuni le 27 mars 2024 à 14h00 dans la salle du bâtiment Ecopôle lieu-dit « Les Prés du Saussoir » à Maubeuge, sous la présidence de Benoît COURTIN, Président du Syndicat Mixte Sambre Mobilités.

#### Étaient présents :

CAMVS : Délégués titulaires : Arnaud BEAUQUEL-Grégory BELAZIZ-Pascal CHABOT-Benoît COURTIN-Emmanuelle DELABRE-Dominique DELCROIX-Thierry DEPARIS-Stéphane DUFOUR-Claude DUPONT-Jean DURIEUX- Hugo GEORGES-Michel HANNECART-Fatiha KAGIMI-Antony LARROQUE-Jean-Pierre LEBLANC-Annick LEBRUN -Daniel LEFERME- Jean-François LEMAITRE- Martine LEMOINE-Jean-Claude MARET-Claude MENISSEZ-Hervé POURBAIX-Ghislain ROSIER-Jacques THURETTE-Aude VAN CAUWENBERGE-Michel WALLET.

CAMVS : Délégués suppléants : Bernard BAUDOUX-Alain BOUILLIEZ-Arnaud DECAGNY-Michel DETRAIT-Jérôme DELVAUX-Sylvie DEVILLERS-Christophe FORIEL-Caroline FRIART-Nicolas LEBLANC-Patrick LEDUC-Michel LEFEBVRE-Emmanuel LOCOCCILO-Jean-Pierre MONNIER-Jeannine PAQUE-Thérèse PECHER-Vincent PETIT-Fabrice PIETTE-Thomas PIETTE-Naguib REFFAS-Laurent RIFFE-Marie-Paule ROUSSELLE-Lucien SERPILLON-Jean-Louis SIMON-Josiane SULECK-Aurélien WELONEK-Didier WILLOT.

Délégués de la CAMVS ayant donné pouvoir : Martine LEMOINE à Jean-Claude MARET-Claude MENISSEZ à Pascal CHABOT- Jacques THURETTE à Arnaud BEAUQUEL.

Communauté de Communes du Pays de Mormal (CCPM) : Délégués titulaires : Stéphane-LATOUCHE

CCPM : Délégués suppléants : Alain GERARD-José GILBERT

Délégués de la CCPM ayant donné pouvoir :

Secrétaire de séance : Jean DURIEUX

### Démission de Bernard BONDUE et installation de Stéphane DUFOUR en qualité de nouveau délégué syndical.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Sambre Mobilités :

- Vu le code général des collectivités territoriales,

- Vu l'arrêté préfectoral portant modification des statuts du Syndicat Mixte du Val de Sambre et permettant la création du Syndicat Mixte de Transports Urbain de la Sambre à vocation unique en date du 30.04.2013,
- Vu l'arrêté préfectoral portant adhésion de la commune d'Hargnies au Syndicat Mixte de Transports Urbain de la Sambre en date du 25.11.2013,
- Vu l'arrêté préfectoral portant adhésion de la commune de La Longueville au Syndicat Mixte de Transports Urbain de la Sambre en date du 02.12.2016,
- Vu la délibération n°31-2016 en date du 10.11.2016 relative à la modification des statuts du Syndicat Mixte de Transports Urbain de la Sambre,
- Vu l'arrêté préfectoral portant modification des statuts du Syndicat Mixte de Transports Urbains de la Sambre en date du 01.06.2017,
- Vu l'arrêté préfectoral portant modification des statuts du Syndicat en date du 22 mars 2024,
- Vu le règlement intérieur du Syndicat approuvé par délibération n° 02/2022 en date du 22 mars 2022,
- Vu la démission en date du 22 juin 2023 de M. Bernard BONDUE en sa qualité de conseiller communautaire, ainsi que de son mandat de délégué syndical du syndicat,
- Vu la délibération n°3963 en date du 20 décembre 2023 du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val-de-Sambre, portant désignation de M. Stéphane DUFOUR en qualité de nouveau représentant titulaire au Syndicat Mixte Sambre Mobilités en remplacement de M. Bernard BONDUE,
- Vu la présentation en réunion du bureau du Syndicat Mixte Sambre Mobilités en date du 20 mars 2024,
- Sur proposition de M. le Président,

**Considérant :**

- la nécessité de procéder à l'installation d'un nouveau délégué syndical titulaire compte tenu de la délibération transmise par la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val-de-Sambre,

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,**

- **CONSTATE** la démission de M. Bernard BONDUE en qualité de délégué titulaire du Syndicat Mixte Sambre Mobilité,

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024


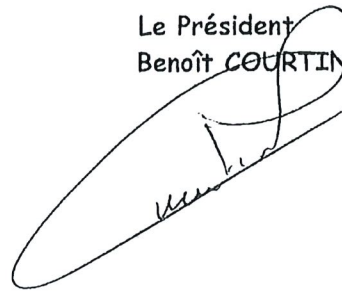
Publié le

ID : 059-255902827-20240327-DEL01\_2024-DE



- **DECLARE** installer dans ses fonctions M. Stéphane DUFOUR en qualité de délégué syndical titulaire du Syndicat Mixte Sambre Mobilités,
- **CHARGE** M. le Président de transmettre la présente délibération, après exercice du contrôle de légalité par les services de l'Etat, à M. Stéphane DUFOUR ainsi qu'à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre.

Le Président  
Benoît COURTIN



Le Président,

- Certifie le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

